



## PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

### DIRECTION DE L'INTERMINISTERIALITE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Bureau des Installations classées pour la protection de l'environnement  
et de la protection du patrimoine

Arrêté n° : 2014 085-0005

### Délimitant les zones de frayères dans le département de Maine-et-Loire pris en application de l'article L.432-3 du code de l'environnement.

## A R R E T E

-----  
**Le Préfet de MAINE-ET-LOIRE**  
**Chevalier de la Légion d'honneur**

VU le code de l'environnement et notamment ses articles L. 432-3 et R. 432-1 à R. 432-1-5 ;

VU l'arrêté ministériel du 23 avril 2008 fixant la liste des espèces de poissons et de crustacés et la granulométrie caractéristique des frayères en application de l'article R. 432-1 du code de l'environnement ;

VU l'avis du Président de la fédération départementale des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique en date du 18 décembre 2013 ;

VU l'avis favorable du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques émis lors de sa séance du 25 septembre 2013 ;

VU l'avis favorable de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites émis lors de sa séance du 24 octobre 2013 ;

CONSIDERANT la nécessité de préserver les frayères des espèces : *Alose Feinte*, *Grande Alose*, *Brochet*, *Chabot*, *Lamproies marine*, *Lamproie de Planer*, *Lamproie de rivière*, *Truite fario*, *Vandoise*, espèces de poissons visées à l'arrêté du 23 avril 2008, et présentes dans le département de Maine-et-Loire;

CONSIDERANT la nécessité de préserver les zones de croissance et d'alimentation *d'écrevisses à pieds blancs*, espèces visées à l'arrêté du 23 avril 2008 et présentes dans le département de Maine-et-Loire;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture ;

## ARRETE

### Article 1 :

L'inventaire prévu à l'article R. 432-1-1-I du code de l'environnement portant sur les parties de cours d'eau susceptibles d'abriter des frayères de *Chabot*, *Lamproie de rivière*, *Lamproie marine*, *Lamproie de Planer*, *truite Fario*, et *Vandoise*, est constitué des parties de cours d'eau visées en annexe du présent arrêté.

### Article 2 :

L'inventaire prévu à l'article R. 432-1-1-II du code de l'environnement portant sur les parties de cours d'eau sur lesquelles ont été observées la dépose et la fixation d'œufs ou la présence d'alevins *d'Alose feinte*, *de grande Alose* et *de Brochet* est constitué des parties de cours d'eau visées en annexe du présent arrêté.

### Article 3 :

L'inventaire prévu à l'article R. 432-1-1-III du code de l'environnement portant sur les parties de cours d'eau sur lesquels la présence *d'écrevisses à pieds blancs* a été observée est constitué des parties de cours d'eau visées en annexe du présent arrêté.

### Article 4 :

Constitue une frayère à poissons au sens de l'article L. 432-3 du code de l'environnement toute partie de cours d'eau visée dans les listes « 1 et 2p » en annexe.

Constitue une zone de croissance ou d'alimentation des crustacés, au sens de l'article L. 432-3 du code de l'environnement toute partie de cours d'eau visée dans la liste « 2e » en annexe du présent arrêté.

### Article 5 :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- soit d'un recours gracieux,
- soit d'un recours hiérarchique auprès du ministère en charge de l'écologie.

L'absence de réponse dans un délai de quatre mois constitue un rejet tacite du recours.

Le présent arrêté, ainsi que les décisions de rejet des recours gracieux et hiérarchiques, peuvent être déférées dans un délai de deux mois auprès du tribunal administratif de Nantes.

### Article 6 :

La secrétaire générale de la préfecture, le directeur départemental des territoires, le chef du service départemental de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet de la préfecture de Maine-et-Loire et affiché dans toutes les mairies du département de Maine-et-Loire.

Le Préfet

Pour Le Préfet, et par délégation  
La Secrétaire Générale de la Préfecture



Elodie DEGIOVANNI

**PREFET DE MAINE-ET-LOIRE**

**INVENTAIRES RELATIFS AUX FRAYERES ET AUX ZONES D'ALIMENTATION OU DE CROISSANCE DE LA FAUNE PISCICOLE AU SENS DU L.432-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

Annexe à l'arrêté n° 2014 085-0005

**INVENTAIRE DES PARTIES DE COURS D'EAU LISTE 1**

**Chabot ; Lamproie de planer ; Lamproie marine ; Truite fario ; Vandoise**

**La Loire de la Maine (nc) à l'Evre (nc)**

Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Chabot	Armançé, et ses affluents	source, commune BOURGNEUF-EN-MAUGES	confluence Layon, commune CHALONNES-SUR-LOIRE	
Vandoise	la Romme, ses affluents et sous affluents	source, commune BECON-LES-GRANITS	confluence Boire de Champ tocé, commune INGRANDES	
Chabot ; Vandoise	l'Aubance	Source, commune LOUERRE	confluence Louet, commune DENEE	
Chabot	le Jeu, ses affluents et sous affluents	source, commune SAINT-QUENTIN-EN-MAUGES	confluence Layon, commune CHALONNES-SUR-LOIRE	
Chabot	le Lys, ses affluents et sous affluents	source, commune CHANTELOUP-LES-BOIS	confluence Layon, commune AUBIGNE-SUR-LAYON	
Chabot ; Truite fario	l'Hytrôme, ses affluents et sous affluents	source, commune SAINT-GEORGES-DES-GARDES	confluence Layon, commune SAINT-LAMBERT-DU-LATTAY	Truite fario uniquement sur le cours principal de l'Hytrôme

### la Loire de l'Authion (c) à la Maine (nc)

Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Chabot ; Truite fario	Couasnon, ses affluents et sous affluents	de la source, commune AUVERSE	à la confluence avec l'Authion, commune MAZE	Exempté aval du ruisseau de Tarry. Truite uniquement sur le cours principal du Couasnon.
Chabot ; Vandoise	la Riverolle, et ses affluents	source, commune AUVERSE	confluence Riverolle, commune MOULHERNE	
Chabot ; Vandoise	le Lathan, et ses affluents	Lac de Rillé, commune BREIL	confluence Riverolle, commune MOULHERNE	
Chabot ; Lampoire de planer ; Truite fario	ruisseau des loges	source, commune LA BREILLE-LES-PINS	confluence Authion, commune BRAIN-SUR-ALLONNES	

### la Loire de la Vienne (nc) à l'Authion (nc)

Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Chabot	L'Avort	Virpelé, commune GENNES	Moulin de l'Homme, commune GENNES	
Chabot	bras de la Petite Maine, et ses affluents	Pont RD 93, commune EPIEDS	Confluence avec la Dive, commune EPIEDS	
Chabot	Dive	limite départementale, commune MONTREUIL-BELLAY	confluence avec le Thouet, commune SAINT-JUST-SUR-DIVE	
Chabot ; Vandoise	Douet, ses affluents et sous affluents	de la source, commune MEIGNE	à la confluence avec le Douet, commune DISTRE	
Chabot ; Vandoise	Fontaine de l'Enfer	source, commune GENNES	confluence Loire, commune CHENEHUTTE-TREVES-CUNAULT	
Chabot	l'Avort, et ses affluents	source, commune LOURENSE-ROCHEMENIER	confluence Loire, commune GENNES	
Chabot ; Vandoise	le Thouet	limite départementale, commune LE PUY-NOTRE-DAME	confluence Loire, commune MONTREUIL-BELLAY	
Chabot	ruisseau de Joreau	Etang de Joreau, commune GENNES	confluence Loire, commune GENNES	

### la Loire de la Vienne (nc) à l'Authion (nc)

Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Chabot	ruisseau de la Braise	limite départementale, commune EPIEDS	confluence Petite Maine, commune EPIEDS	
Chabot	ruisseau de la Croix	source, commune CHENEHUTTE-TREVES-CUNAULT	confluence Loire, commune CHENEHUTTE-TREVES-CUNAULT	
Chabot	ruisseau de la Fontaine Blanche	source, commune VAUDELNAY	confluence Thouet, commune VAUDELNAY	
Chabot	ruisseau de la Grande Fontaine	limite départementale, commune EPIEDS	confluence Petite Maine, commune EPIEDS	
Chabot	ruisseau de la petite Fontaine	source, commune BREZE	confluence Petite Maine, commune BREZE	
Chabot	ruisseau d'Epieds, et ses affluents	limite départementale, commune EPIEDS	confluence Petite Maine, commune EPIEDS	
Chabot	ruisseau des Champs Maurins	de la source, commune EPIEDS	à la confluence avec la Petite Maine, commune EPIEDS	
Chabot	ruisseau du Champ Fleury, et ses affluents	de la source, commune EPIEDS	à sa confluence avec la Petite Maine, commune EPIEDS	
Chabot	ruisseau du Petit Bien lui Vient	limite départementale, commune EPIEDS	confluence avec la Petite Maine, commune EPIEDS	

### la Loire de l'Evre (c) à la Sevre Nantaise (nc)

Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Chabot ; Lamproie de planer ; Vandoise	Evre, ses affluents et sous affluents	de la source, commune VEZINS	à la confluence avec la Loire, commune LE MARILLAIS	Vandoise uniquement sur le cours principal de l'Evre
Chabot ; Vandoise	la Divatte	source,	confluence Loire, commune LA VARENNE	
Chabot ; Lamproie de planer	le Pont Laurent	commune LE PUJSET-DORE	confluence Evre, commune LA CHAPELLE-SAINT-FLORENT	
Chabot ; Lamproie de planer ; Vandoise	l'Erdré, et ses affluents	source, commune LA POMMERAYE	limite départementale, commune FREIGNE	

### la Loire de l'Evre (c) à la Sevre Nantaise (nc)

Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Chabot	les Robinets, ses affluents et sous affluents	source, commune SAINT-LAURENT-DES-AUTELS	confluence Loire, commune DRAIN	

### la Mayenne de sa source à la vieille Maine (nc)

Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Chabot	la Beuvrière, et ses affluents	source, commune BRAIN-SUR-LONGUENEE	confluence Mayenne, commune GREZ-NEVILLE	
Chabot ; Lamproie de planer	l'Araize	limite départementale, commune MARTIGNE-FERCHAUD	confluence Oudon, commune CHATELAIS	
Lamproie de planer	la Suine, et ses affluents	source, commune QUERRE	confluence Mayenne, commune FENEU	
Chabot	la Verzée	Etang de Tressé, commune POUANCE	confluence Oudon, commune SEGRE	
Chabot	le Chéran	limite départementale, commune CHATELAIS	confluence Oudon, commune CHATELAIS	
Chabot ; Lamproie de planer	Le Misengrain, et ses affluents	source, commune COMBREE	confluence Araize, commune NYOISEAU	
Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	ruisseau des nymphes, et ses affluents	limite départementale, commune SAINT-MICHEL-ET-CHANVEAUX	confluence Verzée, commune NOELLET	

### la Sevre Nantaise & ses affluents

Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Chabot ; Vandoise	la Moine, ses affluents et sous affluents	entrée département, commune MAULÉVRIER	sortie département, commune MONTFAUCON-MONTIGNE	
Chabot ; Vandoise	la Sanguèze	source, commune LA RENAUDIERE	limite départementale, commune TILLIERES	

## le Loir & ses affluents

<b>Frayères présentes</b>	<b>Cours d'eau / milieu aquatique</b>	<b>Délimitation amont</b>	<b>Délimitation aval</b>	<b>Observation</b>
Chabot ; Truite fario	la Maronne, et ses affluents	source, commune NOYANT	limite départementale, commune CHIGNE	
Chabot ; Truite fario	la Maulne	limite départementale, commune BROC	limite départementale, commune BROC	
Chabot	l'Argance	limite départementale, commune DURTAL	confluence avec la Sarthe, commune DURTAL	
Vandoise	le Loir	limite départementale, commune DURTAL	confluence Sarthe, commune BRIOLAY	
Chabot ; Truite fario	le Melinais, et ses affluents	source, commune CLEFS	limite départementale, commune CLEFS	
Chabot ; Lamproie de planer	le Porame	la source, commune JARZE	confluence Loir, commune DURTAL	
Chabot	le Ris Oui	source, commune GENNETEIL	limite départementale, commune CHIGNE	
Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	les Cartes, et ses affluents	source, commune PONTIGNE	limite départementale, commune VAULANDRY	et la Malvoisine, son affluent principal
Chabot ; Truite fario ; Vandoise	le Verdun, ses affluents et sous affluents	source, commune MONTPOLLIN	limite départementale, commune FOUGERE	

## Brochet ; Grande Alose

## INVENTAIRE DES PARTIES DE COURS D'EAU LISTE 2 POISSONS

### la Loire de la Maine (nc) à l'Evre (nc)

Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Brochet	boire de Champiocé	commune CHAMPTOCE-SUR-LOIRE	Loire, commune INGRANDES	et prairies adjacentes
Brochet	boire de Cordez	Loire, commune CHALONNES-SUR-LOIRE	Loire, commune CHALONNES-SUR-LOIRE	
Brochet	boire de la Ciretterie	Loire, commune ROCHEFORT-SUR-LOIRE	Loire, commune CHALONNES-SUR-LOIRE	
Brochet	Boire de la Roche d'Erigné	Louet, commune MURS-ERIGNE	Louet, commune MURS-ERIGNE	
Brochet	bras de la Guessé	Loire, commune MONTJEAN-SUR-LOIRE	Loire, commune MONTJEAN-SUR-LOIRE	
Brochet	bras de la Guillemette	Loire, commune SAVENNIERES	Loire, commune LA POSSONNIERE	
Brochet	la Thau	commune MONTJEAN-SUR-LOIRE	confluence Loire, commune SAINT-FLORENT-LE-VIEIL	
Brochet	le Layon	limite départementale, commune CLERE-SUR-LAYON	confluence Loire, commune CHALONNES-SUR-LOIRE	
Brochet	le Louet	confluence Loire, commune JIJIGNE-SUR-LOIRE	confluence Loire, commune CHALONNES-SUR-LOIRE	
Brochet	marais de Chateaupanne	commune CHALONNES-SUR-LOIRE	Loire, commune MONTJEAN-SUR-LOIRE	

### la Loire de la Maine (nc) à l'Evre (nc)

Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Brochet	prairies de Chalonnes et Rochefort, commune ROCHEFORT-SUR-LOIRE		commune CHALONNES-SUR-LOIRE	
Brochet	Val du ruisseau de la Loge	commune SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE	commune CHAMPTOCE-SUR-LOIRE	
Brochet	Vallée de l'Aubance	commune DENEE	Louet, commune DENEE	

### la Loire de l'Authion (c) à la Maine (nc)

Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Brochet	l'Authion	limite départementale, commune BRAIN-SUR-ALLONNES	confluence Loire, commune SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE	notamment le réseau des fossés inondés

### la Loire de la Vienne (nc) à l'Authion (nc)

Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Brochet	Boire de Bessé	commune LE THOUREIL	Loire, commune LE THOUREIL	
Brochet	Boire de Gennes	commune GENNES	Loire, commune GENNES	
Brochet	Boire de Gohier	Loire, commune BLAISON-GOHIER	Loire, commune BLAISON-GOHIER	
Brochet	Boire de Juigné	commune JUIGNÉ-SUR-LOIRE	Loire, commune JUIGNÉ-SUR-LOIRE	
Brochet	Boire de La Grande Nonne -Petite Nonne	commune SAUMUR	Loire, commune SAUMUR	
Brochet	Boire de l'Ile de la Poste	commune SAINT-MATHURIN-SUR-LOIRE	commune SAINT-MATHURIN-SUR-LOIRE	
Brochet	Boire de Saint-Jean	commune SAINT-REMY-LAVARENNE	Loire, commune SAINT-REMY-LAVARENNE	

## la Loire de la Vienne (nc) à l'Authion (nc)

<b>Frayères présentes</b>	<b>Cours d'eau / milieu aquatique</b>	<b>Délimitation amont</b>	<b>Délimitation aval</b>	<b>Observation</b>
Brochet	Boire de Saint Lambert - Ile Ponneau	commune SAUMUR	Loire, commune SAUMUR	
Brochet	boire de Saint Martin de la Place	commune SAINT-MARTIN-DE-LA-PLACE	Loire, commune SAINT-MARTIN-DE-LA-PLACE	
Brochet	boire des Grosseillers	commune SAINT-REMY-LA-VARENNE	Loire, commune SAINT-REMY-LA-VARENNE	
Brochet	Boire du Bénacle	commune PARNAY	bras de Loire, commune SOUZAY-CHAMPIGNY	
Brochet	boire du Chapeau	commune VILLEBERNIER	commune SAUMUR	
Brochet	boire du Passage	commune SAINT-REMY-LA-VARENNE	Loire, commune SAINT-REMY-LA-VARENNE	
Brochet	boire du Rateau	commune SAINT-MATHURIN-SUR-LOIRE	Loire, commune SAUMUR	
Brochet	Boire Trotouin	commune SAUMUR	bras de Loire, commune SAUMUR	
Brochet	Bras de Saint-Aubin	Loire, commune LES PONTS-DE-CE	Loire, commune LES PONTS-DE-CE	
Brochet	fossé Chanvrier	commune SAUMUR	Thouet, commune SAUMUR	
Brochet	Ile au Than	commune VARENNES-SUR-LOIRE	Loire, commune VARENNES-SUR-LOIRE	
Brochet	le Thouet	limite départementale, commune LE PUY-NOTRE-DAME	confluence Loire, commune SAUMUR	

## la Loire de l'Evre (c) à la Sevre Nantaise (nc)

Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Brochet	boire Chapoin	commune LA VARENNE	commune LA VARENNE	
Brochet	boire d'Anjou	commune LA VARENNE	commune LA VARENNE	
Brochet	boire de la Bridonnière	commune LA VARENNE	commune LA VARENNE	
Brochet	Boire de la Nigaudière, de la Rompure et des Grelliers	commune LA VARENNE	commune DRAIN	
Brochet	boire de Sainte Catherine	commune LIRE	commune LIRE	
Brochet	boire des Ecouilles	commune LIRE	commune LIRE	
Brochet	Boire du Seil	commune LE MARILLAIS	commune LE MARILLAIS	
Brochet	Boire Filières	commune LIRE	commune LIRE	
Brochet	boire Saint Nicolas	commune LA VARENNE	commune LA VARENNE	
Brochet	Evre	du barrage de Coulaines, commune LA CHAPELLE-SAINT-FLORENT	à la confluence avec la Loire, commune LE MARILLAIS	

## la Mayenne de sa source à la vieille Maine (nc)

Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Brochet	la Mayenne	limite départementale, commune LA JAILLE-YVON	confluence Maine, commune ANGERS	ainsi que l'ensemble du réseau de marais associés et prairies adjacentes, notamment sur les Basses Vallées Angevines
Brochet	l'Oudon	limite départementale, commune CHATELAIS	confluence Mayenne, commune LE LION-D'ANGERS	

## la Mayenne & la Sarthe de la vieille Maine (c) à la Maine & la Maine jusqu'à la... ?

Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Brochet ; Grande Alose	la Maine	confluence Mayenne Sarthe, commune ANGERS	confluence Loire, commune SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE	prairies et marais associés (La Baumette, Ille Saint Aubin...)

### la Sèvre nantaise & ses affluents

Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Brochet	la Sèvre Nantaise	limite département, commune LE LONGERON	limite département, commune TORFOU	

### le Loir & ses affluents

Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Brochet	le Loir	limite départementale, commune DURTAL	confluence Sarthe, commune BRIOLLAY	ainsi que l'ensemble du réseau de marais associés et prairies adjacentes, notamment sur les Basses Vallées Angevines

### la Sarthe du loir (nc) à la vieille Maine (nc)

Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Brochet ; Grande Alose	la Sarthe	limite département, commune MORANNES	confluence Maine, commune ANGERS	ainsi que l'ensemble du réseau de marais associés et prairies adjacentes, notamment sur les Basses Vallées Angevines

## **INVENTAIRE DES PARTIES DE COURS D'EAU A LA LISTE 2 ECREVISSES**

Article R432 1-1-1 du Code de l'environnement : inventaire des parties de cours d'eau susceptibles d'abriter des frayères, établi à partir des caractéristiques de pente et de largeur de ces cours d'eau qui correspondent aux aires naturelles de répartition de l'espèce

Liste des espèces présentes dans le département. Liste fixée par l'arrêté ministériel du 23 avril 2008 en application du R.432-1 du Code de l'environnement

### **Ecrevisse à pieds blancs**

#### **la Loire de l'Authion (c) à la Maine (nc)**

<b>Frayères présentes</b>	<b>Cours d'eau / milieu aquatique</b>	<b>Délimitation amont</b>	<b>Délimitation aval</b>	<b>Observation</b>
Ecrevisse à pieds blancs	Brocard	de la source, commune LE GUEDENIAU	au Moulin de Gouleuvre, commune LE GUEDENIAU	
Ecrevisse à pieds blancs	Couasnon	pont à Singé, commune PONTIGNE	Moulin de Choiselier, commune PONTIGNE	



## CARTOGRAPHIE DES INVENTAIRES FRAYERES

Préfecture de Maine-et-Loire - février 2014



